ANNEXE
Sensibilisation linguistique dans les écoles –
élaboration d’approches globales de l’apprentissage des langues

Des approches globales de l’apprentissage des langues pourraient soutenir la mise en œuvre de la recommandation relative à l’apprentissage des langues. La présente annexe énumère un certain nombre de principes pédagogiques et de bonnes pratiques, qui ont pour objectif commun de renforcer la sensibilisation linguistique générale dans les écoles, dans le but ultime d’améliorer les résultats de l’apprentissage des langues.

L’enseignement des langues est un élément important pour toutes les disciplines qui se penchent sur les diverses façons dont la langue est utilisée en classe et sur le rôle vital qu’elle joue dans l’apprentissage et la compréhension du contenu des matières. L’acquisition d’une bonne maîtrise de la langue académique va de pair avec le développement de la connaissance et de la compréhension de la matière.

La sensibilisation linguistique dans les écoles et les centres de formation pourrait soutenir la compréhension du fait que l’apprentissage des langues constitue un processus dynamique et un continuum – l’acquisition de la langue maternelle et de ses différents registres et styles se poursuit et est étroitement liée à l’apprentissage d’autres langues, à différents niveaux de maîtrise, correspondant à la situation, aux besoins et aux intérêts de chaque apprenant.

La sensibilisation linguistique dans les écoles et les centres de formation pourrait nourrir la réflexion sur la dimension linguistique à tous les niveaux de l’organisation, de l’enseignement et de la pratique scolaires: pour l’amélioration de la maîtrise de la lecture et de l’écriture, l’apprentissage des langues étrangères, l’enseignement des disciplines, pour la reconnaissance d’autres langues parlées par les élèves, ainsi que pour la communication avec les parents et avec l’environnement scolaire au sens large, etc.

Une étroite coopération entre les différents membres de la communauté scolaire, idéalement, dans le cadre d’une conception de l’école considérée comme une organisation d’apprentissage ou dans le cadre d’une approche associant tous les acteurs de l’école, peut promouvoir une telle compréhension de la sensibilisation linguistique.

Afin de soutenir la sensibilisation linguistique dans les écoles et les centres de formation, les exemples suivants de bonne pratique ont été recensés.

1. Multilinguisme dans les écoles et les centres de formation

* **Une attitude positive à l’égard de la diversité linguistique peut contribuer à la création d’un environnement favorable aux langues,** dans lequel l’apprentissage et l’utilisation de plusieurs langues sont perçus comme une richesse et une ressource.Il est possible d’accroître et d’encourager la conscience de l’importance de l’apprentissage des langues ainsi que des avantages éducatifs, cognitifs, sociaux, interculturels, professionnels et économiques de l’utilisation plus large des langues.
* **Le développement des compétences et de la sensibilisation linguistiques peut être intégré de manière transversale dans les programmes d’enseignement.** L’intégration des langues et d’autres disciplines permettrait d’offrir un apprentissage plus authentique, axé sur des situations de la vie réelle.
* **La motivation des apprenants à étudier les langues peut être renforcée en reliant le contenu éducatif à leurs propres vie et intérêts**, en prenant en considération l’apprentissage informel et en encourageant les synergies avec les activités extrascolaires. Les liens entre la pratique de la langue dans la vie quotidienne et les écoles ou centres de formation peuvent être renforcés en reconnaissant l’apprentissage antérieur des langues, et en offrant la possibilité d’ajouter les compétences linguistiques acquises en dehors de l’enseignement formel aux certificats de fin d’études.
* **Le répertoire linguistique complet de l’apprenant** **peut être valorisé et soutenu** à l’école et également être utilisé en tant que ressource pédagogique pour l’apprentissage ultérieur de tous les apprenants.Les élèves peuvent s’entraider dans l’apprentissage, expliquer leur(s) langue(s) aux autres et comparer les langues.
* **Les écoles pourraient proposer un éventail plus large de langues en plus des principales langues de communication internationales**. L'éventail de langues peut être différent selon qu’un pays compte deux ou plusieurs langues nationales ou s’il existe un intérêt affiché à promouvoir l’apprentissage de la langue d’un pays voisin.
* **L’établissement de garderies et d’écoles bilingues dans les régions frontalières** encouragera les enfants à apprendre très tôt la langue de leurs voisins et réduira les barrières linguistiques dans les régions transfrontalières.

2. Enseignement efficace et innovant pour un meilleur apprentissage des langues

* Le potentiel des outils numériques pourrait être totalement exploité afin de renforcer l’apprentissage, l’enseignement et l’évaluation des langues. Les technologies peuvent soutenir massivement l’élargissement de l’offre linguistique, offrir des opportunités d’exposition aux langues, et s’avérer très utiles pour soutenir les langues qui ne sont pas enseignées dans les écoles. Le développement de l’esprit critique et de l’éducation aux médias ainsi qu’une utilisation appropriée des technologies peuvent constituer un élément de formation essentiel dans ce contexte.
* **Une coopération virtuelle entre les écoles par l'intermédiaire d'eTwinning** peut permettre aux jeunes d’améliorer leur apprentissage des langues, de travailler avec des jeunes d’un autre pays et de se préparer à la mobilité pour étudier, se former ou faire du volontariat à l'étranger.
* **La mobilité des élèves, notamment dans le cadre d’Erasmus+,** pourrait faire partie intégrante du processus d’apprentissage. Cela devrait s’étendre à une mobilité virtuelle et plus large du personnel.
* **Une combinaison d’évaluations diagnostiques,** **formatives et sommatives** peut être utilisée par les enseignants, les formateurs et les apprenants pour suivre et évaluer le développement linguistique; des portefeuilles linguistiques individuels sont utilisés pour suivre les progrès, par exemple au moyen du Portfolio européen des langues ou du Passeport des langues Europass.

3. Soutien aux enseignants et aux formateurs

* **Les enseignants de langues modernes pourraient être encouragés à participer à des programmes** **d’échange** avec des pays où leur langue cible est parlée, dans le cadre de leur formation initiale et/ou de leur perfectionnement professionnel. Chaque nouveau diplômé dans l’enseignement des langues pourrait avoir passé au moins six mois à apprendre ou à enseigner à l’étranger.
* **Les enseignants et les apprenants dans d’autres disciplines que les langues modernes pourraient acquérir une sensibilisation linguistique** et une connaissance de la didactique des langues, ainsi que des stratégies pour soutenir les apprenants.
* **Des assistants de langue pourraient être associés à l’enseignement des langues**, en recourant aux possibilités offertes par les programmes d’échange entre les États membres.
* **Des possibilités de perfectionnement professionnel continu** **peuvent être rendues accessibles aux enseignants** (grâce à des réseaux, des communautés de pratiques, des cours de langues en ligne ouverts à tous, des centres d’expertise, à l’apprentissage coopératif en ligne, à l'action-recherche, etc.) afin de les tenir au fait des dernières innovations pédagogiques et de renforcer leurs compétences.

4. Partenariats et liens dans l’environnement scolaire au sens large pour soutenir l’apprentissage linguistique

* **Les écoles et les centres de formation pourraient coopérer avec les parents** sur la façon dont ces derniers peuvent soutenir l’apprentissage linguistique de leurs enfants, en particulier lorsque les enfants grandissent avec plus d’une langue ou utilisent à la maison une autre langue que celle de l’enseignement.
* **Les écoles et les centres de formation peuvent développer des partenariats avec des centres linguistiques/laboratoires de langues, des bibliothèques publiques, des centres culturels ou d’autres associations, universités et centres de recherche** afin de créer des cadres d’apprentissage plus attrayants, d'enrichir l’offre de langues; ainsi que d'améliorer les pratiques d’enseignement et d'innover en la matière.
* **Les écoles, les centres de formation et les municipalités peuvent mettre leurs ressources en commun** pour créer des centres linguistiques avec une offre de langues plus étoffée, afin d'entretenir les langues qui sont moins parlées et/ou qui ne sont pas enseignées à l’école.
* **La coopération avec les employeurs** de la région ou au-delà peut contribuer à faire mieux comprendre l’importance des compétences linguistiques dans la vie active et faire en sorte que les compétences linguistiques acquises soutiennent efficacement l’employabilité.
* **Des partenariats transfrontaliers entre les établissements d’enseignement et de formation** dans les régions frontalières pourraient être encouragés.La mobilité des étudiants, des enseignants, des formateurs et du personnel administratif, ainsi que des doctorants et des chercheurs pourrait être facilitée en offrant des informations et des cours dans les langues parlées dans le pays voisin. La promotion du multilinguisme au sein de ces partenariats transfrontaliers peut préparer les diplômés à entrer sur le marché du travail des deux côtés de la frontière.